

REPUBLIQUE DU CAP-VERT

Rapport
D'Information sur le processus
De la Sortie du Cap-Vert de la Catégorie des PMA
Au Secrétaire Général des Nations Unies

Décembre 2007

SOMMAIRE

Acronyme
Résumé

Pages
1

menaces tels que le trafic de drogue et des personnes, l'immigration illégale, et la criminalité internationale. Indépendamment des aspects strictement sécuritaires, la lutte contre ces menaces se traduit par une grande pression sur le budget de l'Etat, déjà serré, avec pour conséquence immédiate, la diminution des ressources dans les secteurs sociaux pour faire face aux défis de sécurité.

Pour éviter des conséquences négatives dans les domaines du commerce international, du financement du développement, et de l'assistance technique fournie au Cap-Vert, la communauté internationale a iu2 ij0.192 Tc (

II- Rappel du processus de graduation et des initiatives du Gouvernement

II.1- Processus de graduation

Le Cap-Vert a satisfait à deux des trois critères requis pour la sortie du groupe des Pays les Moins Avancés. Selon le rapport de la cinquième session du Comité de Politiques de Développement² le Cap-Vert avait un Revenu National Brut moyen de US\$1323 et un indice du capital humain de 72, il occupait ainsi la quatrième place sur les 65 pays³. Le tableau ci-dessous retrace l'évolution des critères de sortie des PMA dans le cas précis du Cap-Vert. Il ressort de ce tableau une tendance positive pour ce qui est du revenu national et de l'indice du capital humain. En revanche, l'écart est encore grand pour ce qui est de l'indice de vulnérabilité économique⁴ ce qui explique les vulnérabilités structurelles et environnementales auxquelles le pays est confronté et pour lesquelles les autorités ne cessent de se battre en vue de trouver des solutions appropriées à ces défis.

Tableau 1 : Évolution des critères de sortie des PMA du Cap-Vert 2003 et 2006

Revenu national brut par habitant en US\$ ⁵			Indice du capital humain			Indice de Vulnérabilité économique		
2003	2006	% Var	2003	2006	% Var	2003	2006	% Var
1323	1487	11	72	82,1	14	55,5	57,9	4

Sources : rapports des cinquième et huitième sessions du Comité de Politiques de développement 2003 et 2006

II.2 Initiatives du Gouvernement depuis la recommandation des Nations Unies de graduer le Cap-Vert des PMA

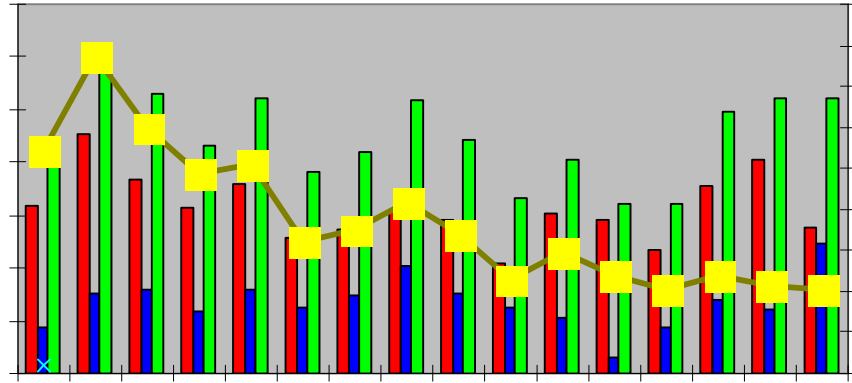
La résolution de l'Assemblée Générale des Nations Unies A/59/209 adoptée en décembre 2004 stipule que tout pays sortant du groupe des PMA devrait élaborer une stratégie de transition sansuNaionsta Tc (t) Tj0 Tc

postindustriel, à l'exception des infrastructures technologiques qui l'accompagnent.ot.o

9,9% du PIB en 2001 à 11,4% du PIB en 2006. Par contre les prévisions des dépenses d'investissement dans le budget ont légèrement augmenté passant de 15 à 16 milliards ESCV. Le service de la dette n'a cessé d'évoluer depuis 2000, ce qui réduit le poids du budget dans le financement des programmes et projets de développement dans les domaines de l'éducation, de la santé, des infrastructures et de la réduction de la pauvreté.

Par ailleurs, la situation des finances publiques a été marquée par une détérioration du déficit budgétaire en 2003 résultant d'une augmentation des dépenses et d'une réduction des recettes. Cependant, le déficit s'est amélioré passant de 3,5% du PIB en 2004 à 2,8% du PIB en 2005. La forte baisse du déficit est due pour une part à l'introduction de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) en janvier 2004, Tj0 Tc (20 Tj-0.216 d.108 Tc (s) Tj3.96 Tc () Tj0 Tc (e) Tj0.264 Tc (t) Tj3.96 Tc () Tj0 Tc (d) Tj

Graphiqu



Les changements qualitatifs intervenus dans le mode de vie du citoyen capverdien sont reflétés par l'amélioration remarquable des deux critères de sortie des PMA. Au Cap-Vert, le Gouvernement a lancé une réforme du projet d'ouvrages visant à faire face à la sécheresse et aux pénuries alimentaires en résultant, en ayant recours à un système de ciblage au niveau local pour choisir les bénéficiaires.

La vulnérabilité du Cap Vert due aux chocs endogènes et exogènes reste toujours présente et les autorités capverdiennes, les pays et institutions donateurs ainsi que les chercheurs sont tous conscients que la solution pour la croissance auto-soutenue passe par la transformation des facteurs endogènes de façon à promouvoir les conditions adéquates au renforcement du rôle de l'initiative privée nationale, l'augmentation de l'épargne, l'accumulation de la richesse et l'investissement privé intérieur.

Par ailleurs, les autorités capverdiennes voient avec préoccupation se profiler une situation paradoxale: le pays reçoit une aide extérieure considérable visant à palier ses vulnérabilités et à le soutenir dans son processus de développement ; cependant, les bons résultats et indicateurs atteints grâce à ce soutien pourront déterminer sa réduction, avec des conséquences négatives sur la performance économique et les indicateurs atteints par le pays à ce jour.

Le Cap-Vert compte développer le secteur du tourisme comme moteur initial de la stratégie de transformation de l'économie nationale. Le secteur du tourisme montre un développement important avec des conséquences positives sur la quantité et la qualité de l'offre. Au début des années 1990 la part du tourisme dans le PIB était faible (environ 2%) alors que de nos jours elle avoisine les 10%. Actuellement le gouvernement mise sur la promotion du tourisme pour renforcer le dynamisme de ce secteur.

Il est important de promouvoir le secteur du tourisme (en profitant des effets multiplicateurs des dépenses touristiques), étant donné qu'il favorise la promotion du développement et la réduction de la disparité régionale et contribue à l'équilibre des comptes extérieurs. Il est également primordial de motiver les secteurs privés intérieur et extérieur pour se développer et croître, sans pour autant perdre de vue le respect de l'environnement naturel, culturel et humain (eco-tourisme).

Pour consolider les acquis sociaux, le Cap-Vert s'est engagé à résoudre les différents dilemmes que le développement du secteur du tourisme peut créer. Mais seul, le pays ne pourra pas résoudre ces dilemmes qui peuvent entraver le processus de développement et provoquer un retour en arrière. Pour éviter une pareille situation, les autorités se sont engagées à relever les défis qui peuvent entraver la maîtrise du processus de développement.

ainsi l'initiative 20/20 des Nations Unies¹³, à travers des exercices de révision des dépenses publiques. Une politique permettant la participation de la population à la couverture des coûts a été lancée. C'est ainsi que la population contribue au financement des frais médicaux et de scolarité. Il est reconnu qu'elle devra être équitable, sans affecter le taux de scolarisation de la jeunesse capverdienne. En dépit de ces efforts, le développement et l'amélioration du système de santé et du système éducatif, qui sont essentiels pour le pays, exigeront des ressources supplémentaires de l'extérieur.

V- Défis de la transition dans un contexte de vulnérabilités multiples

Le Cap-Vert a aussi démontré que l'ouverture politique et la démocratie participative étaient des atouts précieux pour formuler et mettre en œuvre des politiques visant à surmonter les multiples vulnérabilités (économique, environnementale, insularité et orographie). Cette approche est mise en évidence dans le Document de Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté, les Grands Options du Plan et les programmes stratégiques sectoriels, qui définit les grandes lignes de l'action du Gouvernement face au défi que représentent ces vulnérabilités du Cap-Vert. Cette approche est également renforcée dans le contexte de cette sortie des PMA. Les défis de la transition consistent à trouver des solutions idoines aux diverses et multiples vulnérabilités auxquelles le pays est confronté.

V.1 Rappel des Vulnérabilités du Cap-Vert

Le Cap-Vert, du fait de sa petite dimension et de son insularité, est plus exposé que beaucoup d'autres Etats au risque de subir des chocs extérieurs. Les facteurs de vulnérabilité que constituent la petite dimension et l'insularité sont par ailleurs des caractéristiques structurelles qui limitent les possibilités de développement de l'économie. En d'autres termes, même si le pays n'était pas susceptible de subir des chocs extérieurs, il serait de toute façon désavantagé, dans ses efforts de développement, par ses handicaps intrinsèques. Les chocs extérieurs par rapport auxquels le Cap-Vert est vulnérable constituent un contexte aggravant supplémentaire. L'ensemble de ces désavantages est d'une certaine manière résumé dans l'indice composite de vulnérabilité économique. Aucun agrégat issu de la comptabilité nationale, comme le PIB par habitant, ne peut appréhender ces dimensions, la performance mesurée par le revenu national voilant généralement la vulnérabilité de l'économie insulaire. Les vulnérabilités sont :

$\beta \Gamma \chi (\delta \epsilon \rho) \Gamma \phi 0.2 \text{ονβρονβοσιντρ} \Gamma \chi (\delta \epsilon \rho) \Gamma \phi 0.2$

limitées à un nombre très réduit de produits. Cela montre que la stratégie nationale de diversification n'a pas encore porté ses fruits au point d'avoir un impact déterminant sur l'économie nationale. En 2005, les exportations de marchandises n'ont couvert, en moyenne, que 4% de la valeur des importations ;

- La vulnérabilité dans le domaine des importations: L'étroitesse de la base productive rend le pays fortement dépendant de l'extérieur pour les importations. Les Capverdiens doivent importer la quasi-totalité des produits qu'ils consomment, et les importations sont équivalentes à 40% du PIB. La dépendance est particulièrement élevée vis-à-vis de biens stratégiques tels que les produits alimentaires et les produits énergétiques. Les importations alimentaires représentent enviresoa

financer ce programme à travers des fonds domestiques ou des prêts externes négociés au taux du marché avec la garantie de l'Etat. Assurément, si le Cap-Vert veut atteindre ses objectifs de transformation sociale et économique, il est donc indispensable que cette vulnérabilité énergétique

soit atténuée. ~~l'énergie renouvelable, 3-0.216 r () Tjgétre02.28 Tc () Tj0 Tc (d)5-84216 Tc (l) Tj0.1d(e) Tj1.04 Tc (t) Tj0 Tcie lo~~

l
V.2 Era Tj0.264 Tc gen Tc (s) Tj2.28 Tc () Tj2.04 Tc es V.2 s.12 Tc () Tj -7. g Tj 0.264

de la graduation et de la transition, tout en soulignant l'importance de l'expérience capverdienne pour les autres PMA candidats à la graduation.

V.4 Responsabilités Nationales

La croissance de l'économie capverdienne ne dépend pas de l'exploitation de ressources naturelles ou de la production de produits de base. Compte tenu des caractéristiques de l'insularité, caractérisée par une orographie difficile et par la petite dimension, la stratégie de développement à long terme repose sur l'intégration dynamique du pays dans l'économie mondiale, ayant atteint le pays un nouveau but avec l'intégration dans l'OMC en décembre 2007. Cette intégration suppose le développement d'une base exportatrice de biens et de services, soutenue, notamment, par le tourisme, le commerce, les services internationaux liés aux transports et aux communications, et les industries légères.

En plus des difficultés des conditions envieservdles ct iees, le t

Encadré 3 : *Quelques points saillants issus du sommet Mondial sur le suivi de la conférence de Monterrey*

Trois ans après l'adoption du Consensus de Monterrey, qui a départagé les responsabilités entre pays riches et pauvres à l'issue de la Conférence internationale sur le financement du développement, l'Assemblée générale a convoqué les acteurs de ce Consensus à faire le bilan de sa mise en œuvre

V.6 Rôle spécial du SNU

Le système des Nations Unies a fortement appuyé le Cap-Vert depuis son indépendance, à travers ses agences. De nos jours dans le contexte de One UN et Delivery as ONE, le SNU au Cap-Vert compte renforcer la coopération avec le pays en l'accompagnant dans la réalisation de toutes les actions prioritaires pour son développement durable, à travers la mise en place des mesures destinées à améliorer la mobilisation des ressources et la promotion de l'environnement aux fins de l'éradication de la pauvreté dans le souci de l'atteinte des OMD au niveau global et au niveau décentralisé. Le SNU s'engagera à mobiliser la communauté internationale à travers les différents mécanismes de politiques de dialogues et à renforcer le plaidoyer en faveur du Cap-Vert en vue de mobiliser des ressources additionnelles indispensables au processus de développement du pays.

Le système des Nations Unies doit continuer à mobiliser les autres membres du GAT et la Communauté Internationale en général, en vue d'identifier les mesures d'appui à la transition et les arrangements de contrôle de manière à ce que le processus de développement ne soit ni interrompu ni inversé.

V.7 Suivi et évaluation

Le Cap-Vert sera le deuxième pays à sortir de la catégorie des Pays les Moins Avancés après le Botswana¹⁴ en 1994. Puisque l'économie du pays est encore très vulnérable aux chocs endogènes et exogènes, la mise en place d'un dispositif de suivi et évaluation permettra d'assurer le suivi de cette transition. La garantie du SNU à accompagner le Cap-Vert au cours de cette période transitoire lui permettra de mettre en place toutes les capacités de production dont il aura besoin, pour ainsi atténuer toutes les vulnérabilités auxquelles le pays se trouve confronté.

Le CPD fera de son côté un suivi des indicateurs de sortie sur la base des informations obtenue auprès de l'instance décisionnelle du dispositif mis en place. Il appuiera le pays dans la mise en place d'une feuille de route pour le suivi. En 2009 un premier suivi sera fait par le CPD par rapport aux indicateurs de sortie et probablement en 2012 le CPD fera une évaluation à mi-parcours des effets de la graduation sur l'économie du Cap-Vert et les leçons à tirer.

VI- Conclusion et Recommandations

Conclusion

Aux termes de cette analyse il ressort que le Cap-Vert a su mettre en place un processus de développement dynamique axé sur la bonne gestion de l'aide publique au développement, la stabilité politique et économique, malgré les différentes vulnérabilités auxquelles le pays est confronté.

C'est ainsi que le Gouvernement se réjouit de la décision de l'Assemblée Générale des Nations Unies de graduer le Cap-Vert de la liste des PMA. A cet effet le Gouvernement avec ses partenaires au développement a convenu de la mise en place d'un mécanisme consultatif dénommé le Groupe d'Appui à la Transition. Par rapport à la transition, il serait souhaitable que la Communauté Internationale garantisse au Cap-Vert un appui approprié et soutenu, lui permettant de mettre en place les capacités de production en vue de réduire les vulnérabilités et de sortir du cercle vicieux de la

¹⁴ Il faudra noter que le Botswana est un pays doté de ressources naturelles qui ont contribué à relancer son économie.

VII- Épilogue

Nous consacrons cette partie à l'ensemble de la Communauté Internationale et plus précisément aux organes des Nations Unies agissant dans le cadre de la revue triennale de la liste des PMA, en rappelant que la réussite de la graduation du Cap-Vert incombe non seulement au Gouvernement mais aussi à l'ensemble de la communauté internationale. En effet, le cas du Cap-Vert servira de bonne pratique aux autres pays inscrits sur la liste de la sortie des PMA.

L'engagement de la Communauté Internationale qui a fait de la graduation du Cap-Vert une réussite pourrait motiver les autres pays inscrits sur la liste de sortie des PMA. En revanche, l'échec de cette graduation, un événement non souhaité, pourrait avoir un impact très négatif sur la gestion des pays éligibles à la graduation et entraînerait ainsi la persistance des pays à vouloir demeurer PMA par crainte d'une situation de retour en arrière qui viderait le concept de graduation de tous sens.

Malgré le succès du Cap-Vert, il est important que toute la Communauté Internationale soit consciente que le pays est non seulement vulnérable aux différents chocs endogènes et exogènes, mais aussi que son économie ne repose sur l'exploitation d'aucune ressource naturelle ce, dans un contexte de changement dramatique du climat qui affecte tous les PEID.

REFERENCE:

Cap-Vert 2005

ANNEXE 1

ie cT Te2 a cT Te2 a
Déclaration sur la sortie effective et durable du Cap-Vert du

Groupe des Pays les Moins Avancés (PMA) adoptée par le Gouvernement du Cap-Vert et le
Groupe d'Appui à la Transition (GAT)¹⁵

ie cT L 3 cT (cTD -) nn 1 5 3 4 2 . 1 1 3 3 2 2 j a i e i e 8 4

ie
Nous, le Groupe d'Appui à la Transition réuni à Praia le 12 juin 2007, sommes engagés à appuyer et
suivre la sortie du Cap-Vert du groupe des Pays les Moins Avancés. Par conséquent :

1. **Rappelant** que le Cap-Vert est un petit pays insulaire en développement très vulnérable aux chocs
endogènes et exogènes. Toutefois, la stabilité politique, la démocratie exemplaire, la bonne
gouvernance et la bonne gestion de l'Aide Publique au Développement (APD) ont permis au pays
d'accomplir des progrès spectaculaires depuis l'indépendance en 1975 à nos jours et sont à
l'origine de la résolution A/59/210 de l'Assemblée Générale des Nations Unies sur la sortie du
Cap-Vert du groupe des PMA.
2. **Rappelant** que le Cap-Vert satisfait à deux des trois critères de graduation, à savoir, le revenu par
habitant et l'indice de capital humain. Le troisième critère concerne l'indice de vulnérabilité
économique et celui-ci n'a pas encore été satisfait. Le Cap-Vert est un pays en développement
vulnérable dont l'indice de vulnérabilité est supérieur à celui de certains pays en transition ou post-conflit dans les
régions en développement.

et de réduction de la pauvreté, qui définit les grandes lignes d'action du Gouvernement face aux défis que représente la vulnérabilité économique du Cap-Vert.

4. *Notant* que le Cap-Vert a été cité par le CPD parmi les trois pays¹⁶ particulièrement vulnérables qui ont été en mesure de développer des stratégies permettant de maintenir des niveaux élevés de développement économique et de transformation sociale.
5. *Considérant* la résolution A/59/209 de l'Assemblée Générale des Nations Unies du 20 décembre 2004 qui stipule que tout pays sortant du Groupe des PMA doit, en collaboration avec ses partenaires multilatéraux et bilatéraux techniques et financiers, établir un mécanisme consultatif en vue de faciliter la préparation d'une stratégie de transition et l'identification des actions associées.
 - (a) *Confirmons* que le Cap-Vert a créé le mécanisme consultatif, désigné «Groupe d'Appui à la Transition» (GAT) en Mai 2006;
 - (b) *Rapportons* la tenue de consultations continues et de plusieurs réunions regroupant l'ensemble des membres du GAT;
 - (c) *Réitérons* l'engagement du Cap Vert à sortir du groupe des PMA et celui des Membres du GAT à accompagner les efforts du Gouvernement à transformer l'économie nationale en vue de combattre la pauvreté.
6. Constatant que le Cap Vert s'engage résolument à une sortie effective et durable des PMA, à travers une vision stratégique de transformation du pays comportant :
 - La création d'une économie compétitive mettant l'accent sur les services
 - La création de nouveaux moteurs de croissance basés sur les avantages comparatifs du Cap-Vert tels que la position géostratégique, la mer et le développement des activités de services liés au tourisme, aux activités financières et aux technologies de l'information ;
 - Le renforcement des avantages compétitifs comme la bonne gouvernance, la qualification des ressources humaines, le développement des infrastructures et le renforcement de partenariats stratégiques ;
 - La mobilisation de l'investissement privé et le développement de l'éc demen

spéciale de reconnaissance et de remerciement est adressée. Toutefois, les parties reconnaissent que le Cap Vert pourra difficilement relever seul les défis auxquels il est confronté.

- 11.** Reconnaissons les résultats atteints grâce aux efforts consentis par le Gouvernement du Cap Vert pour assumer ses responsabilités face à la graduation et aux objectifs de développement, et encourageons la poursuite d'une politique basée sur la bonne gouvernance, la démocratie, la bonne utilisation de l'aide publique et le partenariat avec le secteur privé, pour la mise en œuvre de la transformation économique, sociale, technologique et culturelle du Cap-Vert

Fait à Praia le 12 juin 2007
Le Groupe d'Appui à la Transition, GAT.

marché

ANNEXE III

Le Cadre Intégré au Cap-Vert

Situation générale

Le cadre Intégré a été inauguré en octobre 1997 par six institutions Multilatérales à savoir le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), la Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (CNUCED), la Banque Mondiale, le Fonds Monétaire International (FMI), l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) et le Centre du Commerce International (CCI). Ce cadre Intégré est l'assistance technique liée au commerce aux pays les Moins Avancés (PMA).

Le Cadre Intégré est un processus en quatre parties axé sur : 1) la sensibilisation nationale et la propriété, 2) l'étude diagnostique sur l'intégration du commerce (EDIC), 3) l'intégration du plan d'action prioritaire EDIC dans le DSRP et 4) la mise en oeuvre.

L'importance du développement du commerce n'est plus un doute surtout pour un pays qui souhaiterait se transformer en un centre des Affaires. En effet, le commerce est, de nos jours, considéré comme le cœur de la croissance économique et pourrait aider à lutter contre la pauvreté et le chômage. Cela va s'en dire que le commerce pourrait permettre aux pays d'accéder à une large gamme de biens, de services, de technologies et de connaissance. Le Commerce pourrait aussi être considéré comme un stimulant des affaires dans le secteur privé et crée des emplois, et surtout dans le cas précis du Cap-Vert avec sa transformation en un centre des affaires. Ceci contribuerait à attirer des investissements étrangers et générerait des ressources indispensables au développement durable et lutter contre la pauvreté et le chômage.

Les politiques commerciales nationales touchent à des questions qui dépassent le domaine de responsabilité sectorielle habituelle au sein des gouvernements. Dans ce sens, elles lancent un défi à

Les actions déjà réalisées

- Revue technique par la Banque Mondiale en février 2007 ;
- PNUD désigné par le Gouvernement comme Agency leader ;
- Philippe Hein

Objectifs C436 Tc (v) Tj0 Tc ('acmb0412 Tc (ve) Cplis QMD jtt nl -12132 Tc (é) eETjQ g.1 1 0 r32195 (d)65 Era di Wand le 61 Tj/F.re12 32T50432 32192928224(V

<i>Niveau national</i>		<i>Niveau municipal</i>	
------------------------	--	-------------------------	--

Déjà atteint	Sera atteint avant 2015	Sera atteint en 2015	Déjà atteint
-----------------	----------------------------------	-------------------------------	-----------------

11 Réussir, d'ici 2020, à améliorer sensiblement

